



No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES, TENUE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 33, RUE DE L'ÉGLISE, LE 16 FÉVRIER 2026, À 20H00, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MÉLANIE ROYER-COUTURE, MAIRESSE.

Sont présents : Madame Mélanie Royer-Couture et messieurs Anthony Drouin, Christian Rodrigue, Claude Leclerc, Hugo St-Laurent, Marc Magny et Simon Rooney.

Invité : Monsieur Eric Ennis, directeur général et trésorier.

Secrétaire d'assemblée : Madame Marie-Noël Duclos, greffière.

Ouverture de
la séance

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.

Rés. #26-66
Adoption de
l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dossiers en loisirs
 - 3.1. Aide financière à un organisme - Club Nordique MSA
 - 3.2. Aide financière à un organisme - École Caps des Neiges
 - 3.3. Aide financière à un organisme - Centre National d'Entraînement Pierre-Harvey
 - 3.4. Aide financière à un événement - Championnats Canadiens Nordiq Canada
 - 3.5. Aide financière à un événement - Défi des couleurs
 - 3.6. Aide financière à un événement - Coupe du Monde de Snowboard
 - 3.7. Aide financière à un événement - Québec Méga Trail
 - 3.8. Aide financière à un événement - Classique Alex Harvey
4. Adoption des règlements
 - 4.1. Règlement 26-916 décrétant la préparation de plans et devis ainsi que l'exécution des travaux de réfection de voirie sur le rang Saint-Nicolas et prévoyant un emprunt de 3 237 505 \$ pour en acquitter le coût
 - 4.2. Règlement 26-917 décrétant la préparation de plans et devis ainsi que l'exécution de travaux de gainage de conduites d'égout et prévoyant un emprunt de 2 917 864 \$ pour en acquitter le coût
5. Avis de motion
 - 5.1. Règlement 26-919 modifiant le règlement numéro 18-746 relatif à la gestion des déchets afin d'ajuster certains tarifs
6. Période de questions
7. Clôture de la séance et levée de l'assemblée

Considérant que l'avis de convocation a été signifié dans les délais et moyen prévu pour une séance extraordinaire à tous les membres du conseil municipal;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Simon Rooney et unanimement résolu ;



No de résolution
ou annotation

Que le conseil municipal adopte l'ordre du jour modifié par l'ajustement du montant prévu au règlement d'emprunt au point 4.1.

Dossiers en loisirs

Rés. #26-67
Aide
financière à
un organisme
- Club
Nordique
MSA

Considérant que le conseil municipal a adopté, le 8 décembre 2025, la *Politique de soutien au fonctionnement des organismes et de commandites à la production d'événements*;

Considérant que la Municipalité a reçu une demande d'aide financière provenant d'un organisme;

Considérant la recommandation favorable du directeur général adjoint concernant cette demande;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Marc Magny et unanimement résolu ;

Que le conseil municipal autorise l'octroi au Club Nordique MSA :

- Une aide financière de 4 200\$ afin de favoriser les activités en plein air et de soutenir la santé physique et mentale;
- Une aide financière de 4 350 \$, correspondant à une contribution de 50 \$ par enfants de la Municipalité inscrit à la pratique du ski de fond.

Rés. #26-68
Aide
financière à
un organisme
- École Caps
des Neiges

Considérant que le conseil municipal a adopté, le 8 décembre 2025, la *Politique de soutien au fonctionnement des organismes et de commandites à la production d'événements*;

Considérant que la Municipalité a reçu une demande d'aide financière provenant d'un organisme;

Considérant la recommandation favorable du directeur général adjoint concernant cette demande;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Christian Rodrigue et unanimement résolu ;

Que le conseil municipal autorise l'octroi d'une aide financière de 2 500 \$ à l'École Caps des Neiges afin de soutenir le Programme sciences, sport et plein air.

Rés. #26-69
Aide financière
à un
organisme -
Centre
National
d'Entraînement
Pierre-Harvey

Considérant que le conseil municipal a adopté, le 8 décembre 2025, la *Politique de soutien au fonctionnement des organismes et de commandites à la production d'événements*;

Considérant que la Municipalité a reçu une demande d'aide financière provenant d'un organisme;

Considérant la recommandation favorable du directeur général adjoint concernant cette demande;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Anthony Drouin et unanimement résolu ;



No de résolution
ou annotation

Rés. #26-70
Aide
financière à
un évènement
-
Championnats
Canadiens
Nordiq
Canada

Que le conseil municipal autorise l'octroi d'une aide financière de 4 000 \$ au Centre National d'Entraînement Pierre-Harvey qui contribue à l'émergence d'athlètes de notre région.

Considérant que le conseil municipal a adopté, le 8 décembre 2025, une *Politique de soutien au fonctionnement des organismes et de commandites à la production d'événements*;

Considérant que la Municipalité a reçu une demande d'aide financière d'un évènement;

Considérant la recommandation favorable du directeur général adjoint concernant cette demande;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Claude Leclerc et unanimement résolu ;

Que le conseil municipal autorise l'octroi d'une aide financière de 2 000 \$ pour les Championnats Canadiens Nordiq Canada qui se tiendront du 9 au 14 mars 2026.

Rés. #26-71
Aide
financière à
un évènement
- Défi des
couleurs

Considérant que le conseil municipal a adopté, le 8 décembre 2025, une *Politique de soutien au fonctionnement des organismes et de commandites à la production d'événements*;

Considérant que la Municipalité a reçu une demande d'aide financière d'un évènement;

Considérant la recommandation favorable du directeur général adjoint concernant cette demande;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Hugo St-Laurent et unanimement résolu ;

Que le conseil municipal autorise l'octroi d'une aide financière de 5 000 \$ au Défi des Couleurs pour son évènement qui se tiendra du 9 au 11 octobre 2026.

Rés. #26-72
Aide
financière à
un évènement
- Coupe du
Monde de
Snowboard

Considérant que le conseil municipal a adopté, le 8 décembre 2025, une *Politique de soutien au fonctionnement des organismes et de commandites à la production d'événements*;

Considérant que la Municipalité a reçu une demande d'aide financière d'un évènement;

Considérant la recommandation favorable du directeur général adjoint concernant cette demande;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Marc Magny et unanimement résolu ;

Que le conseil municipal autorise l'octroi d'une aide financière de 3 000 \$ à la Coupe du Monde de Snowboard pour son évènement qui se tiendra les 28 et 29 mars 2026 au Mont-Sainte-Anne.



No de résolution
ou annotation

Rés. #26-73
Aide
financière à
un évènement
- Québec
Méga Trail

Considérant que le conseil municipal a adopté, le 8 décembre 2025, une *Politique de soutien au fonctionnement des organismes et de commandites à la production d'événements*;

Considérant que la Municipalité a reçu une demande d'aide financière d'un évènement;

Considérant la recommandation favorable du directeur général adjoint concernant cette demande;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Claude Leclerc et unanimement résolu ;

Que le conseil municipal autorise l'octroi d'une aide financière de 5 000 \$ à Québec Méga Trail pour son évènement qui se tiendra du 2 au 5 juillet 2026.

Rés. #26-74
Aide
financière à
un évènement
- Classique
Alex Harvey

Considérant que le conseil municipal a adopté, le 8 décembre 2025, une *Politique de soutien au fonctionnement des organismes et de commandites à la production d'événements*;

Considérant que la Municipalité a reçu une demande d'aide financière d'un évènement;

Considérant la recommandation favorable du directeur général adjoint concernant cette demande;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Anthony Drouin et unanimement résolu ;

Que le conseil municipal autorise l'octroi d'une aide financière de 3 500 \$ à la Classique Alex Harvey qui se tiendra le 29 mars 2026.

Adoption des règlements

Rés. #26-75
Adoption
règlement 26-
916

Considérant que le conseil municipal souhaite procéder à la préparation de plans et devis ainsi que l'exécution des travaux de réfection de voirie sur le rang Saint-Nicolas;

Considérant que les coûts sont évalués à 3 237 505 \$;

Considérant que le conseil municipal n'a pas en main l'argent nécessaire pour payer ladite acquisition et qu'il lui est nécessaire d'effectuer un emprunt remboursable sur une période de 20 ans;

Considérant que le montant a fait l'objet d'une révision à la baisse entre le projet de règlement et son adoption;

Considérant qu'un avis de motion a été donné par Anthony Drouin, conseiller, lors de la séance ordinaire du 2 février 2026 et que le projet de règlement a été déposé lors de cette même séance;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Christian Rodrigue et unanimement résolu ;

Que le conseil municipal adopte le règlement numéro 26-916 décrétant la préparation de plans et devis ainsi que l'exécution des travaux de réfection de voirie sur le rang Saint-Nicolas et prévoyant un emprunt de 3 237 505 \$ pour en acquitter le coût.



No de résolution
ou annotation

Rés. #26-76
Adoption
règlement 26-
917

Ce règlement fait partie intégrante des présentes comme s'il y était retranscrit au long.

Considérant que le conseil municipal souhaite procéder à la préparation de plans et devis ainsi que l'exécution de travaux de gainage de conduites d'égout;

Considérant que les coûts sont évalués à 2 917 864 \$;

Considérant que le conseil municipal n'a pas en main l'argent nécessaire pour payer ladite acquisition et qu'il lui est nécessaire d'effectuer un emprunt remboursable sur une période de 20 ans;

Considérant qu'un avis de motion a été donné par Hugo St-Laurent, conseiller, lors de la séance ordinaire du 2 février 2026 et que le projet de règlement a été déposé lors de cette même séance;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Marc Magny et unanimement résolu ;

Que le conseil municipal adopte le règlement numéro 26-917 décrétant la préparation de plans et devis ainsi que l'exécution de travaux de gainage de conduites d'égout et prévoyant un emprunt de 2 917 864 \$ pour en acquitter le coût.

Ce règlement fait partie intégrante des présentes comme s'il y était retranscrit au long.

Avis de motion

Avis de
motion
règlement 26-
919 modifiant
le règlement
18-746

Conformément à l'article 445 du *Code municipal*, monsieur Simon Rooney, conseiller, par la présente :

Donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 26-919 modifiant le règlement numéro 18-746 relatif à la gestion des déchets afin d'ajuster certains tarifs;

Dépose le projet numéro 26-919, séance tenante.

Période de
questions

Une période de questions est tenue à l'intention des citoyennes et des citoyens sur les points de l'ordre du jour.

La période de questions a débuté à 20h11 et s'est terminée à 20h12.

Rés. #26-77
Clôture de la
séance et
levée de
l'assemblée

Il est proposé par monsieur Christian Rodrigue et unanimement résolu ;

Que la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Ferréol-les-Neiges soit levée à 20h12.

Je, Mélanie Royer-Couture, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Mélanie Royer-Couture, mairesse

Marie-Noël Duclos, greffière